



Siège social :

234 Avenue d'Alembert – Zone Coriolis

71210 TORCY

Tél. : 03.73.55.03.35

COMITE DIRECTION

PV du 21/10/2024 – VISIO CONFERENCE

1 PRÉSENTS / EXCUSÉS

Présents :

- BEY Guy - BRAY Bernard - DE ASCENSAO Elisabeth - EUVRARD Joël - FEVRE Sébastien - GARANDEAU Didier - HINDERCHIETTE Pascal - GRANDJEAN Isabelle - JACQUET Christophe - MATHEY Jean-Paul – MOSCATO Franck - RODOT Mélise - THIBERT Georges - ZAIED Haithem

Assistent :

- CASSIER Yohann, Directeur du District 71
- POPILLE Gérard
- GAUTHERON Marcel
- PARRIAUD Dominique

Excusés :

- PENOT René
- BESSARD Damien
- GONNET Stéphanie (donne pouvoir à Elisabeth DE ASCENSAO)
- PUGET Philippe (donne pouvoir à Georges THIBERT)
- LOREAU Jérôme
- GOUX Joël
- BILLEBEAUD Alison (donne pouvoir à Franck MOCATO)
- CHAMBON Marc

2 VŒUX, CONDOLEANCES, REMERCIEMENTS

Condoléances

- o A la famille et au FC Gueugnon (entre autres clubs) pour le décès de M. Casimir Nowotarski ancien joueur et entraîneur joueur
- o A la famille et au club de l'AS Chatagnerie (Vendée) pour le décès de M. Alexis Lescaille, 34 ans (ancien du centre de formation de Louhans Cuiseaux et parent d'un membre coopté du District 71)

Remerciements

- o au Département pour la Cérémonie des Trophées du Sport

3 APPROBATION DU PV DU CD DU 08 OCTOBRE 2024

Approuvé à l'unanimité

4 COMMUNICATIONS DU PRÉSIDENT :

- Conseil d'Administration de la Ligue BFC : résultat déficitaire
- La Commission de Surveillance des Opérations électorales a validé la liste présentée par M. Daniel Fonteniaud (seule en lice)
-

5 EXAMEN ET APPROBATION DU BUDGET 2024/2025

Intervention de M. Guy Bey, Trésorier

Examen et approbation du Budget 2024/2025

Budget approuvé à l'unanimité

Versement d'une indemnité de 15€ par match aux délégués et observateurs d'arbitres, applicable au 1^{er} décembre pour la saison 2024/25 et le passage de l'indemnité kilométrique pour les bénévoles de 0.35€ au tarif 4cv de l'administration (actuellement 0.37€) applicable au 1^{er} janvier 2025.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission compétente dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Haithem ZAIED
Président

Elisabeth DE ASCENSAO
Secrétaire générale